

## CONVOCAATION

Les membres du conseil communal de Kopstal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu en date du vendredi 21.10.2022 à 08h15 au premier étage de la Mairie de Kopstal.

A l'ordre du jour figurent les points suivants :

### Réunion à huis clos :

1. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal
2. Nomination d'un délégué communal à l'Office social commun à Mamer

### Réunion publique :

3. Adoption d'un nouveau règlement général de la circulation routière
4. Fixation de l'allocation de vie chère pour l'année 2022
5. Abolition du règlement communal introduisant une redevance communale à percevoir à l'occasion de la célébration d'un mariage
6. Approbation du plan de gestion des forêts communales pour l'année 2023
7. Lotissement d'une parcelle de terrain sise à Bridel, 69 rue de Schoenfels
8. Lotissement de plusieurs parcelles de terrain sises à Bridel, 23-25A, rue de Schoenfels et approbation d'une convention y afférente
9. Approbation de contrats de concession funéraire
10. Approbation d'un contrat d'urbaniste-aménageur relatif à l'élaboration d'un concept de circulation et de réaménagement de l'espace public dans les alentours de l'école à Bridel
11. Approbation d'un contrat d'architecte relatif à la réfection de la morgue au cimetière à Bridel
12. Approbation d'une convention concernant la participation financière de l'Etat au projet d'extension et de rénovation de la maison relais à Bridel
13. Approbation de deux conventions avec le prestataire "Aurékids"
14. Vote d'un crédit budgétaire supplémentaire relatif à la mise à jour du PAG et approbation de trois offres y afférentes
15. Création et alimentation de divers articles budgétaires dans le cadre de l'organisation des « Ateliers de Kopstal »
16. Approbation des modifications budgétaires pour l'exercice 2022
17. Création d'un poste de fonctionnaire communal
18. Renforcement des efforts d'économies d'énergie dans la Commune de Kopstal
19. Présentation d'un nouveau concept de communication de l'Administration communale
20. Rapports des représentants communaux auprès des syndicats intercommunaux
21. Questions, réponses et divers

Kopstal, le 14 octobre 2022

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal



le bourgmestre

